



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de La Municipalité de Saint-Pierre de- l' Île- D'Orléans, séance ordinaire du 5 mai 2014, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint- Pierre de- l' Île- D'Orléans, à 20 h 00, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron, maire.

Sont présents: M. Sylvain Bergeron → Maire

M. Claude Rousseau → Conseiller
M. François Pichette Conseiller
M. Alain Dion → Conseiller
Mme Caroline Turgeon → Conseillère
Mme Nathalie Vézina Conseillère
Mme Huguette Giroux → Conseillère

et tous formant quorum.

Le directeur général/secrétaire-trésorier, M. Gérard Cossette agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h00 par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 6 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 8 avril 2014 séance ordinaire
4. Gestion financière et administrative
 - a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation sur la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil
 - b) Refinancement du règlement 315-2005, 316-2005
5. Sécurité incendie
 - a) Boîtes pour citerne incendie
6. Réseau routier
 - a) Dos d'âne route des Prêtres
 - b) Élagage des arbres route des Prêtres
 - c) Lignage de la route et stationnement de Logisport
 - d) Liste des Travaux d'excavation
7. Hygiène du milieu
8. Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Construction et aménagement de rue
 - b) Installation des jeux de Logisport



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

- c) Dérogation mineure Louise Maranda
 - d) Dérogation mineure Michel Ferland
 - e) Demande de modifications de mobilier du conseil
 - f) 1^{er} Projet de règlement
 - g) Avis de motion du règlement sur le stationnement
 - h) Avis de motion du règlement sur le colportage
 - i) Avis de motion du règlement sur les animaux
 - j) Avis de motion du règlement sur les nuisances
 - k) Avis de motion du règlement sur les alarmes
9. Loisirs et culture
- a) Abri d'hiver et système de son
 - b) Fermeture de la route de Prêtres 3 juin
 - c) Piscine
 - d) Budget Fête des voisins
10. Lecture de la correspondance
- a) Lettre de Pierre Perreault
 - b) Réseau de femmes en politique municipale
 - c) Travaux d'inspection du Pont de l'île
 - d) Visite régionale du Président de la FQM
 - e) Communiqué de l'école
 - f) Offre de service-Jacques Normand- borne électrique
 - g) Lettre de la Régie des Alcools-Espace MC-Chef
11. Rapport verbal du maire sur les activités de la MRC
12. Rapport verbal des comités de travail par les élus
13. Affaires nouvelles
- a) Demande de la Fibrose Kystique
 - b) Défi-Cardio-José Laviguer
 - c) Appui financier Île en Blues
 - d) Audrey Vallée-Gymn As de Beauport
 - e) Demande pour fête à St-Laurent
 - f) Maxi'MOM organisme sans but lucratif-location de salle
 - g) Demande de subvention- Tour de l'île en Vélo

Période de questions du public

14. Levée de l'assemblée

1219-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

1220-2014

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2014

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2014 en apportant les corrections suivantes :



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

8a) 1203-2014 Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de s'adresser à la Commission de toponymie du Québec pour présenter un nom de rue selon la proposition du propriétaire.

8f) 1208-2014 Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher une firme pour évaluer la capacité physique de nos étangs afin de prolonger le secteur d' assainissement des eaux usées de la municipalité et de faire un plan d'action pour évaluer le nombre de propriété à être raccordé.

9a) 1212-2014 Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher M. Michel Rochon à forfait sur une base temporaire d'un an à la bibliothèque. Le montant alloué pour ce poste est de 5200\$ annuellement, lequel forfait sera payé mensuellement dans la première semaine du mois suivant.

ADOPTÉE.

4. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil

1221-2014

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des dépenses du conseil, la liste des dépenses incompressibles et par délégation comprises entre le 1^{er} et le 30 avril 2014 totalisant 105 768.46\$.

ADOPTÉE.

b) Refinancement du règlement 315-2005, 316-2005

1222-2014

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MME NATHALIE VÉZINA ET APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MME CAROLINE TURGEON ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt par billets en date du 13 mai 2014 au montant de 274 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 315-2005 et 316-2005. Ce billet est émis au prix de 98,354 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

23 600 \$	1.7500%	13 mai 2015
24 400 \$	2,0000 %	13 mai 2016
25 200 \$	2,1500 %	13 mai 2017
26 000 \$	2,4500 %	13 mai 2018
174 800 \$	2,6500 %	13 mai 2019

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION :

ATTENDU QUE, conformément au(x) règlement(s) d'emprunt suivant(s) et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans souhaite emprunter par billet un montant total de 274 000 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
315-2005	254 000 \$
316-2005	20 000 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

1223-2014

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER M. ALAIN DION ET APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MME HUGUETTE GIROUX ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 274 000 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 315-2005 et 316-2005 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le (la) maire (mairesse) et le (la) secrétaire-trésorier (secrétaire-trésorière) ou trésorier (trésorière);

QUE les billets soient datés du 13 mai 2014;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2015	23 600 \$
2016	24 400 \$
2017	25 200 \$
2018	26 000 \$
2019	26 900 \$(à payer en 2019)
2019	147 900 \$(à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 13 mai 2014), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2020 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 315-2005 et 316-2005, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation

1224-2014

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS

5. SÉCURITÉ INCENDIE

a) Boîte de citerne

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la fabrication de boîtes de citerne pour remplacer les abris d'hiver en toile. Deux prix seront demandés ultérieurement et le conseiller M. Claude Rousseau vérifiera auprès de la municipalité de St-Laurent et du chef pompier de Saint-Pierre si le tout répond bien à nos besoins.
ADOPTÉE.

6. RÉSEAU ROUTIER

a) Dos d'âne route des Prêtres

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'installation d'un dos d'âne asphalté dans la route des Prêtres avec des lignes jaunes sur le dessus. Le dos d'âne est installé dans la route des Prêtres près de la traverse des joueurs de soccer. Le modèle ressemble à celui de Ste-Pétronille.
ADOPTÉE.

1225-2014

b) Élagage des arbres route des Prêtres

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'élagage des arbres dans la route des Prêtres, il y a quelques arbres du côté est et du côté ouest, nous communiquerons avec le propriétaire pour lui demander de couper les branches, sinon nous lui demanderons la permission de les couper.
ADOPTÉE.

1226-2014

c) Lignage de la route des Prêtres, stationnement à Logisport, trottoir et bureau municipal.

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire le lignage de la route des Prêtres en même temps que la Municipalité de St-Laurent, de faire les lignes du stationnement de Logisport, le trottoir entre Logisport et la Commission scolaire ainsi que le stationnement de l'Hôtel de Ville.

1227-2014

ADOPTÉE.

d) Travaux d'excavation

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder aux travaux ci-après énumérés :

1228-2014

Enfouissement du fils électrique menant au tableau électronique

Installation de la conduite d'égout du garage

Creusage pour tuyau à l'eau alimentant la piscine

Enfouissement du fils pour caméra à Logisport

Excavation pour accès au terrain près du garage

Remise en état de la réserve d'eau près de la caserne

ADOPTÉE.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

7. HYGIÈNE DU MILIEU

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

a) Construction et aménagement de rue

Le projet est reporté à la prochaine séance.

b) Installations de jeux de Logisport

1229-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'installation des jeux de la firme Goéland et d'aménager le terrain avec une épaisseur de paillis de 15 Pouces. L'argent sera pris dans le pacte rural.

ADOPTÉE.

c) Dérogation mineure Louise Maranda

1230-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la présente demande de dérogation non conforme à la réglementation.

ADOPTÉE.

d) Dérogation mineure Michel Ferland

1231-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la présente demande de dérogation non conforme à la réglementation.

ADOPTÉE.

e) Ameublement de bureau du conseil municipal

1232-2014

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier l'ameublement de bureau dans la salle du conseil pour une meilleure adaptation sur le plan de la communication entre les élus.

ADOPTÉE.

f) Règlement ~~408~~⁹-2014 premier projet de règlement amendant le règlement 389-2012

1233-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le premier projet de règlement 408-2014 en ajoutant (à l'intérieur) après le 350 m2 et modifiant le règlement 389-2012

ADOPTÉE.

g) Le conseiller M. Alain Dion donne un avis de motion qu'un projet de règlement sur le stationnement portant le numéro 395-2014 RMU-03 sera présenter à une séance ultérieure

h) La conseillère Mme Huguette Giroux donne un avis de motion qu'un projet de règlement sur le colportage portant le numéro 396-2014 RMU-04 sera présenter à une séance ultérieure

I) La conseillère Mme Nathalie Vézina donne un avis de motion qu'un projet de règlement sur les animaux portant le numéro 394-2014 RMU-02 sera présenter à une séance ultérieure



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

j) La conseillère Mme Caroline Turgeon donne un avis de motion qu'un projet de règlement sur les nuisances portant le numéro 397-2014 RMU-05 sera présenter à une séance ultérieure

k) Le conseiller M. Claude Rousseau donne un avis de motion qu'un projet de règlement sur le système d'alarme portant le numéro 393-2014 RMU-01 sera présenter à une séance ultérieure

9. LOISIRS ET CULTURE

a) Abri d'hiver et système de son

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à une demande de propositions auprès d'entrepreneurs pour finaliser le toit au-dessus de la chambre des joueurs et d'ajouter une toile en façade pour la fermeture temporaire de l'hiver, ainsi que d'acheter un système de son. L'argent sera pris dans le pacte rural se terminant en 2014.

ADOPTÉE.

b) Fermeture de la route des Prêtres 3 juin

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de fermer la route des Prêtres le 3 juin de 8h à 11h pour la course à pied de Défi Santé des étudiants de l'école..

ADOPTÉE.

c) Piscine

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la réparation de la piscine et d'allouer un budget de 20 000\$. L'argent sera pris dans les immobilisations.

ADOPTÉE.

d) Fête des voisins

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander aux employés du Camp de Jour de participer à l'organisation de la fête des voisins et d'allouer un montant de 5000\$ pour la préparation de la fête.

ADOPTÉE.

10. Lecture de la correspondance

a) Lettre de Pierre Perreault

Pas de commandites pour la patinoire

b) Réseau de femmes en politique municipales

L'activité aura lieu le 14 mai, l'invitation est faite aux élues municipales.

c) Travaux d'inspection du Pont de l'île

Travaux exécutés à compter du 5 mai et ce jusqu'aux environ du 1^{er} août

d) Visite régionale du Président de la FQM

Tournée régionale à Beaupré

1234-2014

1235-2014

1236-2014

1237-2014



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

e) Communiqué de l'école

Le bulletin info-parent remercie la municipalité pour le trottoir

f) Offre de service- Jacques Normand- borne électrique

Offre de services

g) Lettre de la Régie des alcools

Accusé réception.

11. Rapport verbal du maire sur les activités de la MRC

Point d'information sur les décisions et orientations de la MRC.

12. Rapport verbal des comités de travail des élus

Les conseillers présentent un compte rendu de leurs activités, des diverses rencontres avec les citoyens et recommandations pour la municipalité.

13. Affaires nouvelles

a) Demande de la Fibrose Kystique

La municipalité a déjà donné.

b) Defi Cardio-Josée Lavigneur

La demande ne réponds pas à notre politique.

c) Appui financier île en blues

La demande ne réponds pas à notre politique.

d) Audrey Vallée-Gymn As-de-Beauport

On a déjà fait des associations avec l'aréna de Beauport et le soccer. La demande est refusée.

e) Demande pour la fête à St-Laurent

1238-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de contribuer pour un montant de 250\$ à la fête.

ADOPTÉE.

f) MAXI 'MOM organisme sans but lucratif-location de salle

1239-2014

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la demande de gratuité demandé.

ADOPTÉE.

g) Tout de l'île en Vélo

1240-2014

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter deux cartes pour l'activité de financement et de trouver un (e) volontaire.

ADOPTÉE.



N° de résolution
ou annotation

1241-2014

Formules d'Affaires CCL (41B) 685-2175 / 1-800-463-4578 -- M-104

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Période de questions

La période de question commence à 21h40 et se termine à 21h50

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

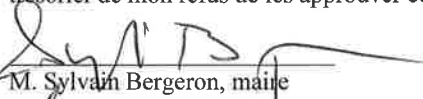
L'ordre du jour étant épuisé ;


En conséquence :

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de levée la séance à 22h

ADOPTÉE.

Je, Sylvain Bergeron , ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas aviser le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.


M. Sylvain Bergeron, maire


M. Gérard Cossette
Directeur général/secrétaire- trésorier